



Sucsession et rachat par un membre de la famille.

Par **doizelet**, le **20/05/2008** à **15:52**

bonjour, la soeur a ma mère va acheter la maison de leur parent suite à une future succession. elle va ainsi donner une part à ma mère mais très inférieure au prix de la maison. est-ce normal ? l'estimation est de 160000€ Alors quel vaut beaucoup plus. est-il possible de la réévaluer ?